

# MEP REQUALIFICATION DE LA PLACE DE L'ERMITAGE | ALTITUDE 1480



## CONSTAT

La place de l'Ermitage est adossée à la route de Verbier Station, idéalement située proche de la place centrale est connectée à la rue de la Poste par une venelle ainsi qu'un passage sous bâtiment plus à l'Ouest. C'est une place aux deux visages : bordée à l'Est et au Nord par des bâtiments offrant des rez commerciaux. Proche du centre et des activités, ses limites se font plus floues à l'Ouest et au Sud, affichant des arrières d'immeubles entre lesquels se devinent la lisière du bois des Vernes et le grand paysage. Cette situation est renforcée par sa pente artificielle plus faible que le terrain naturel, qui génère un effet de plateau en équilibre sur le sol, parfois en parfaite prolongation avec la rue, parfois en rupture ou belvédère, du massif des Combins aux pentes de Savoleyres. La question d'adapter chaque suture aux situations particulières de chaque frange est donc centrale dans l'intégration de cette place au sein du tissu urbain verbiérais.

## LA GESTION DES FRANGES

Sur sa limite Nord Est, face à l'environnement le plus urbain, la place propose de limiter au maximum l'écart de pente avec la déclivité de la route de Verbier Station tout en garantissant l'implantation de tout programme nécessitant une surface plane. La

nature minérale des revêtements de sol et ce long escalier abritant différents usages garantissent à la fois une liaison naturelle et esthétique avec l'environnement urbain.

L'implantation du pavillon le long de la limite Nord-Ouest permet de résoudre deux situations différentes. Il offre dans un premier temps une délimitation claire à l'espace de la place minérale en lui offrant une troisième façade. Son retrait vis-à-vis du bâtiment de chez Martin permet quant à lui un rapport beaucoup moins étroit entre les deux constructions tout en insérant l'accès au parking souterrain en suivant la pente naturelle.

Le long de la limite Sud, le projet présente une suture beaucoup moins urbaine en réponse aux situations davantage végétalisées. Le long de cette limite en dents de scie un vaste espace paysager prend place, abritant de nombreux usages, et permettant d'homogénéiser le rapport aux différentes situations. La forte déclivité face au futur complexe hôtelier (dont une liaison souterraine est d'ailleurs prévue au deuxième sous-sol du parking), bien que généreusement plantée, cadre une vue sur les paysages lointains et notamment le Catogne.

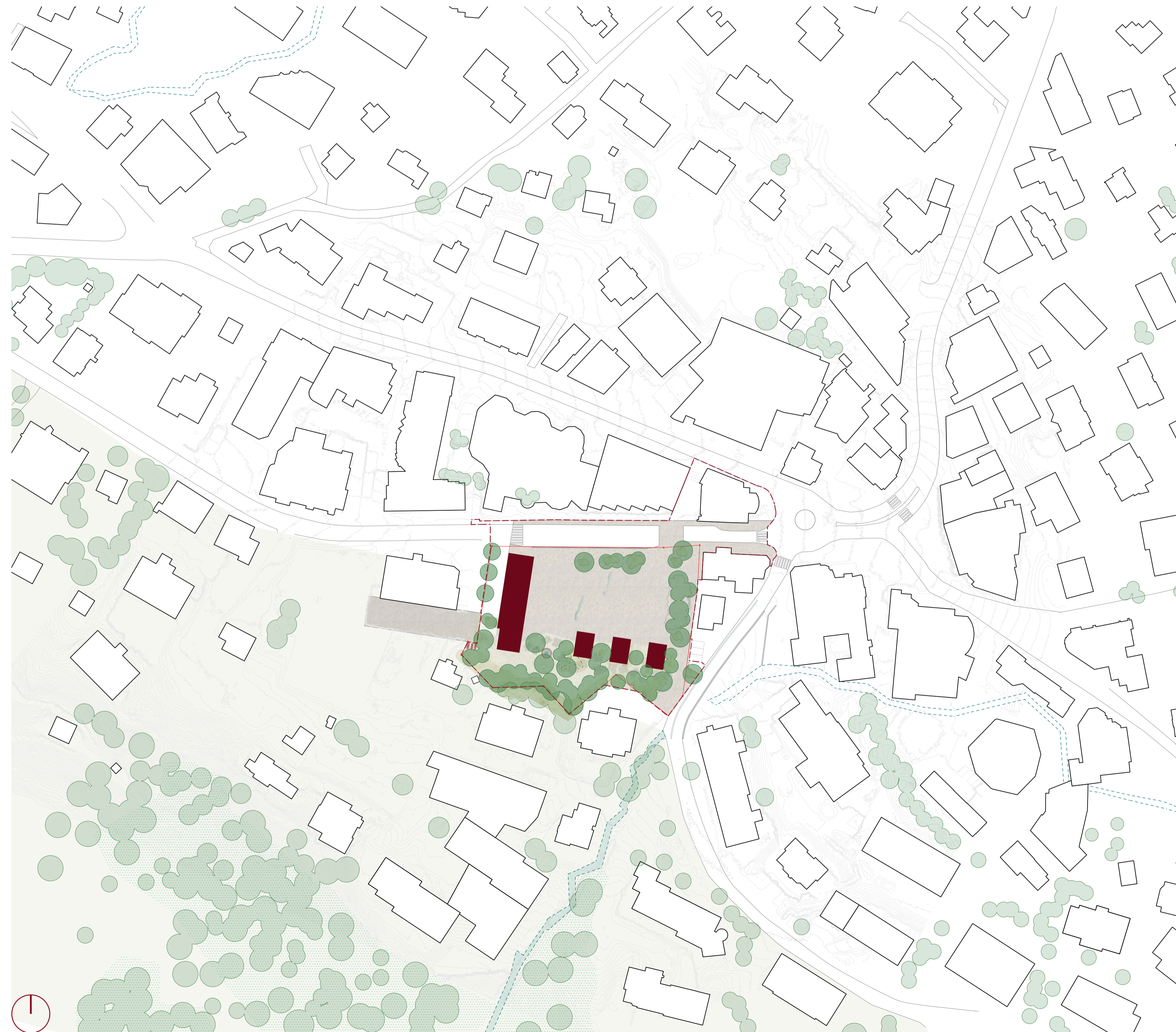
La partie Sud-Est de cette frange est actuellement en promontoire, créant une quasi rupture avec le chemin des Vernes et s'ouvre sur des arrières de bâtiments. Le pro-

jet propose une transition nuancée entre l'espace végétal et l'espace minéral. Une troisième façade à la place est créée en pointillés par les petits volumes abritant les différents programmes annexes, tout en laissant entre eux une circulation libre et adouci vers la partie végétalisée et le chemin des Vernes.

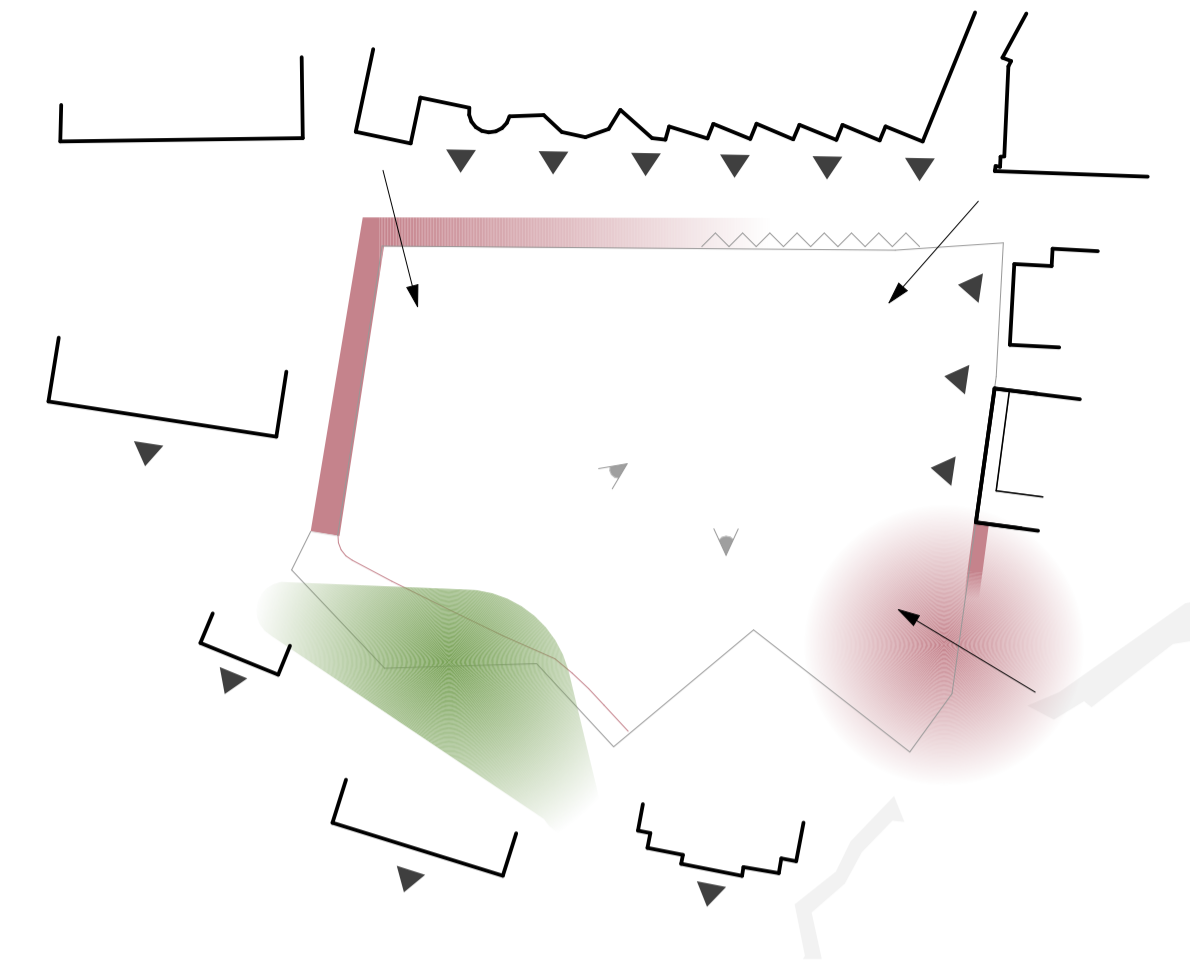
## MOBILITÉ

Bien que la place soit accessible de toute part, l'accès principal MD à la Place se fait par le Nord Est. La proposition de traiter avec le même revêtement le passage sur route permet de relier physiquement et visuellement la place et la rue de la Poste. Le long et fin escalier longeant la route de Verbier Station garantit une continuité du cheminement sur l'ensemble de cette limite et dont la moitié Nord est accessible à vélo. Le stationnement de ceux-ci est distribué à plusieurs endroits stratégiques de la place, pour une brève halte face aux commerces environnants ou pour un stationnement plus long et abrité sous le couvert en limite Sud visible depuis l'ensemble de l'espace public. L'accès au parking souterrain se fait naturellement à l'extrémité Ouest du socle de la place, derrière le bâtiment évitant au maximum le croisement des flux TIM et MD. L'arrêt de bus est disposé à la suite de l'entrée du parking, le long de la route, pour que les bus stationnaires n'entravent pas l'accès naturel à la Place de l'Ermitage.

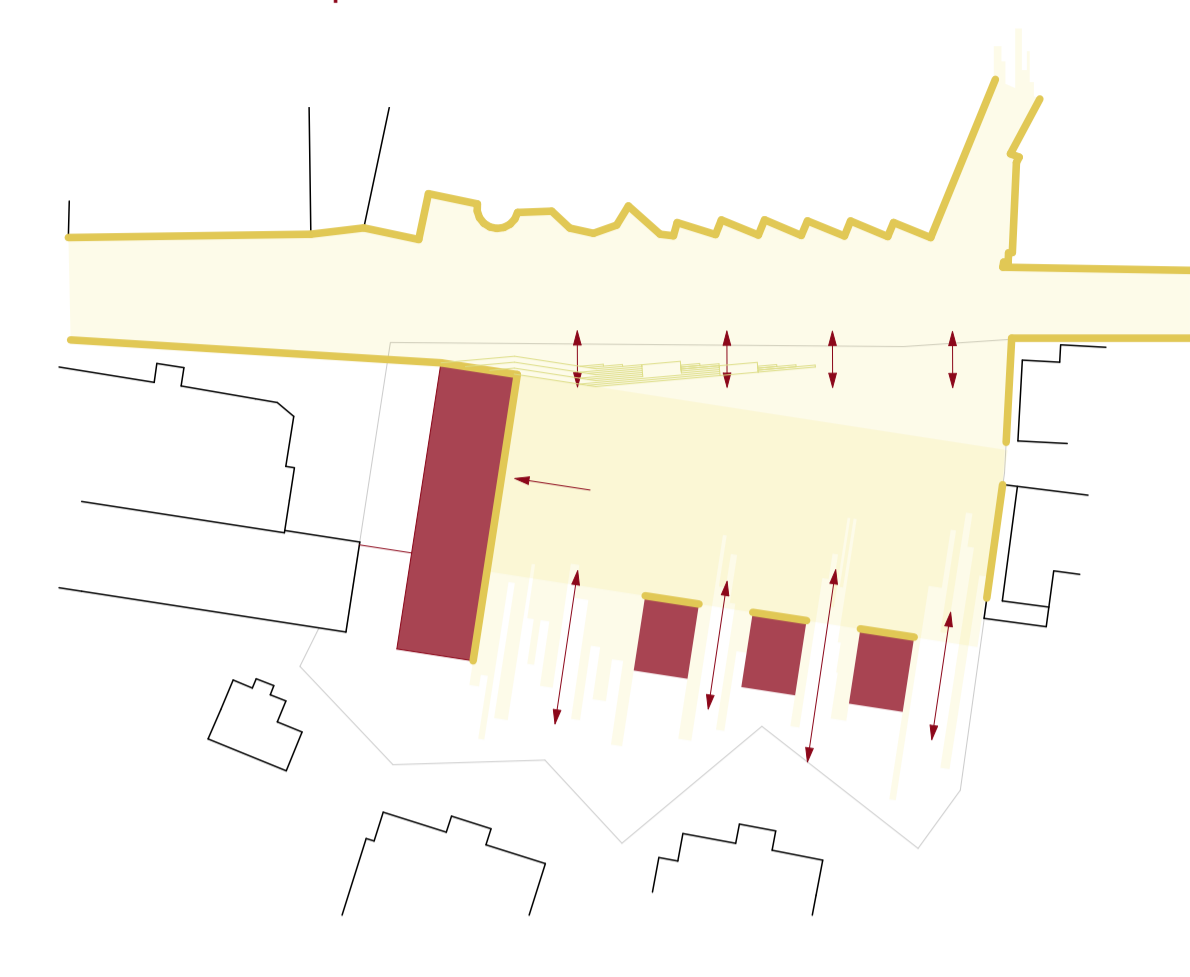
## PLAN DE SITUATION 1/1000



## Constat



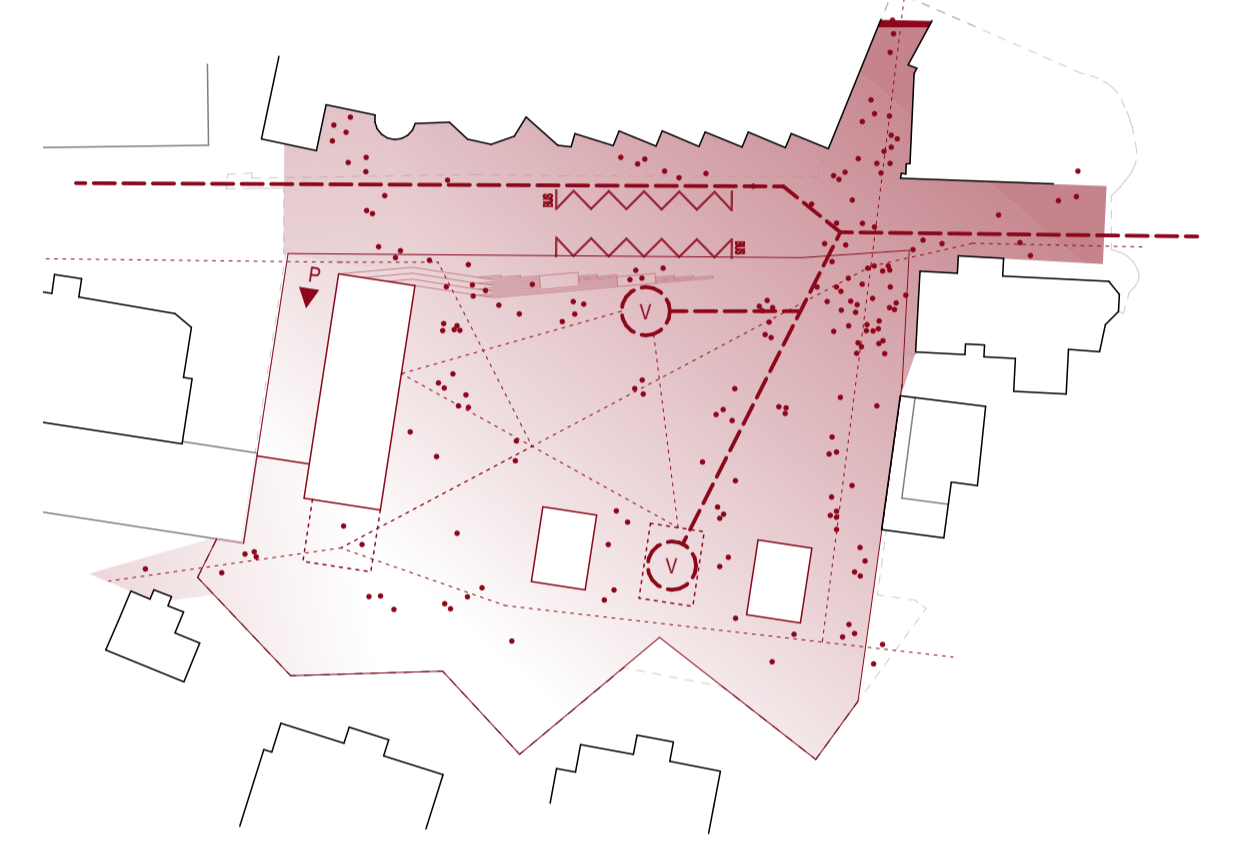
## Relation à la ville et porosité



## Place minérale / place végétale



## Flux



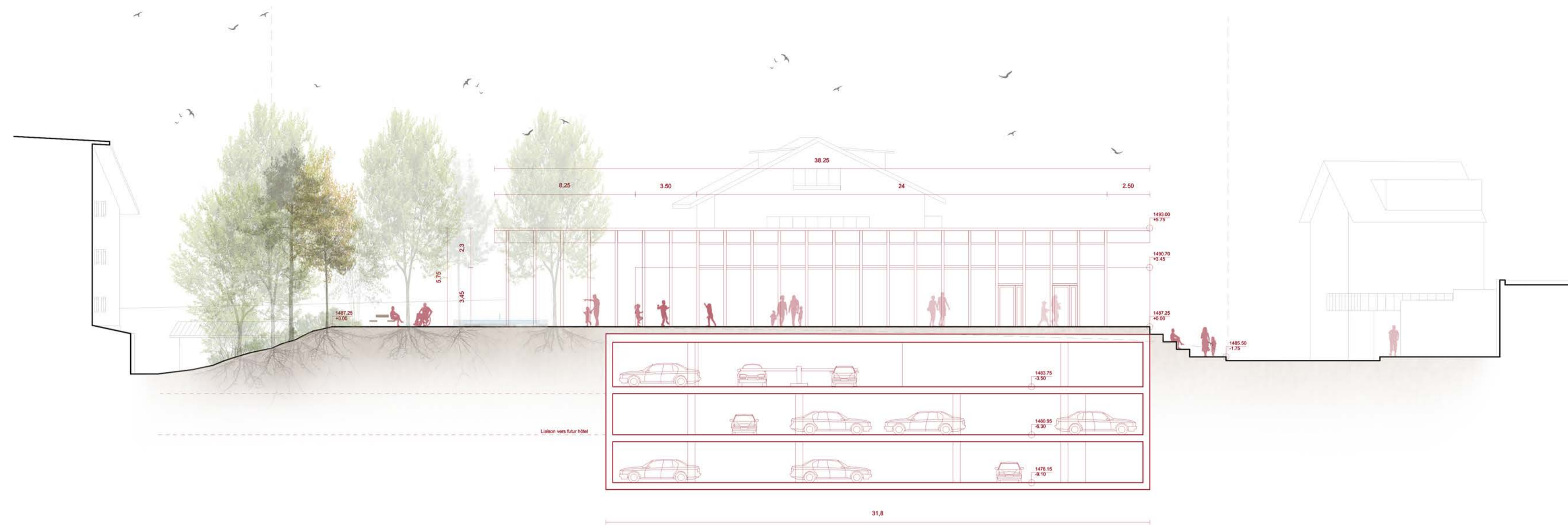
## Une place polyvalente



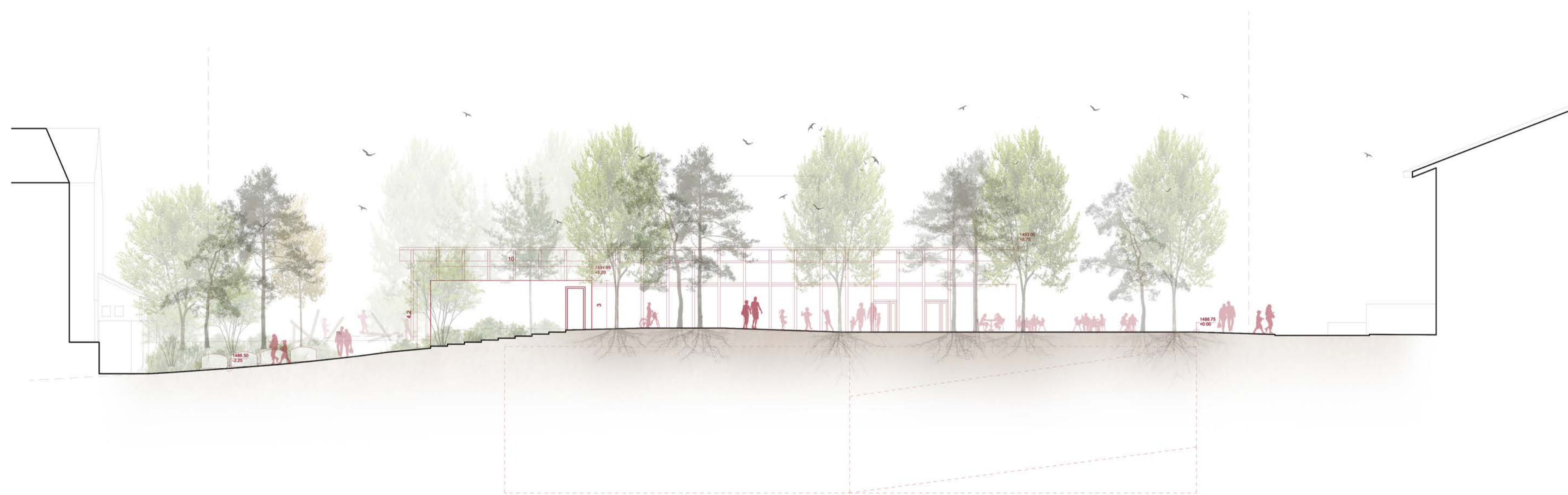


# MEP REQUALIFICATION DE LA PLACE DE L'ERMITAGE | ALTITUDE 1480

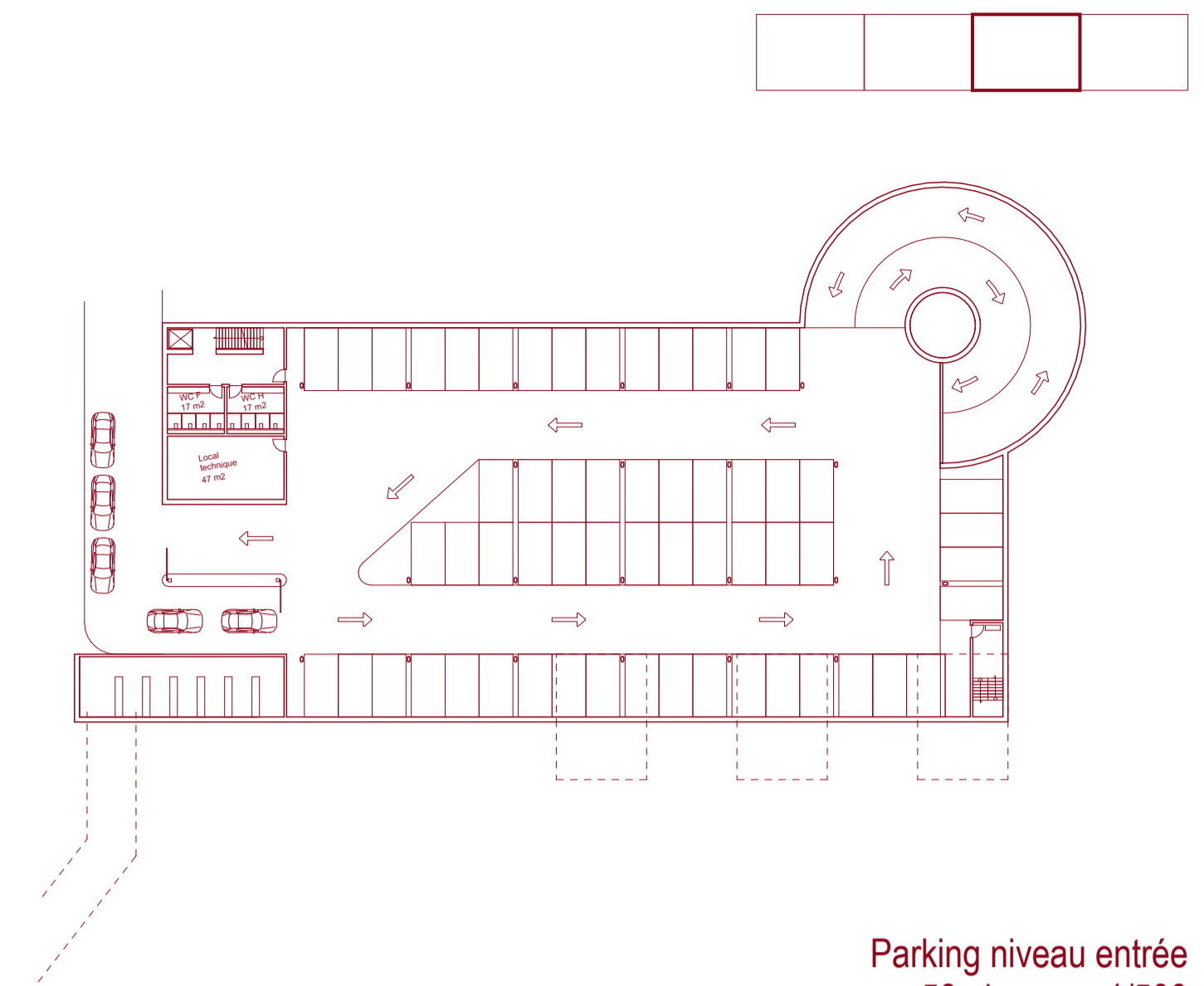
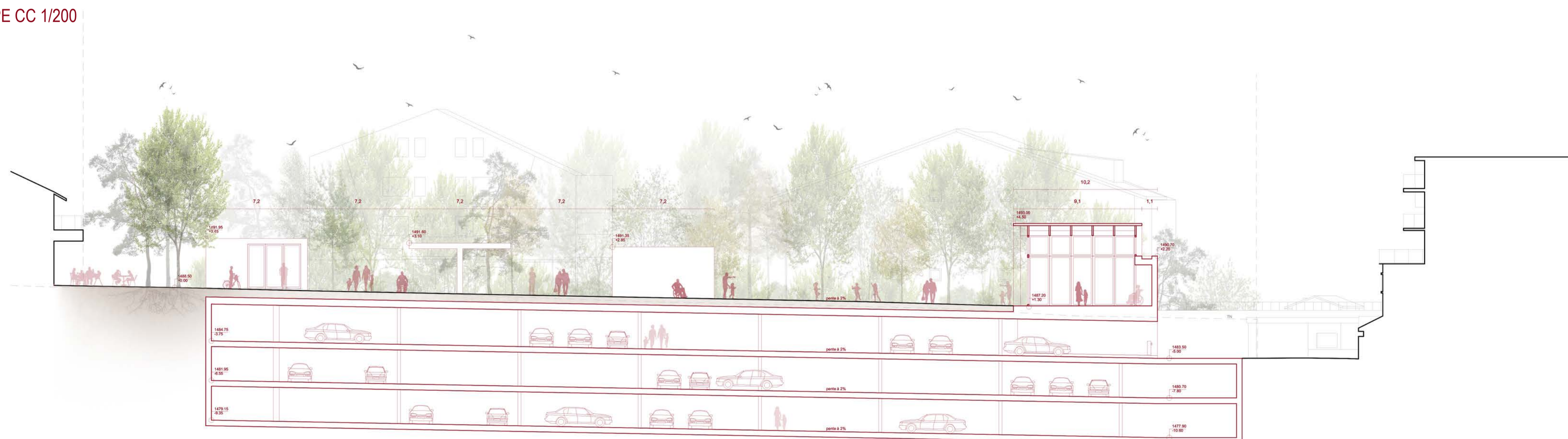
COUPE AA 1/200



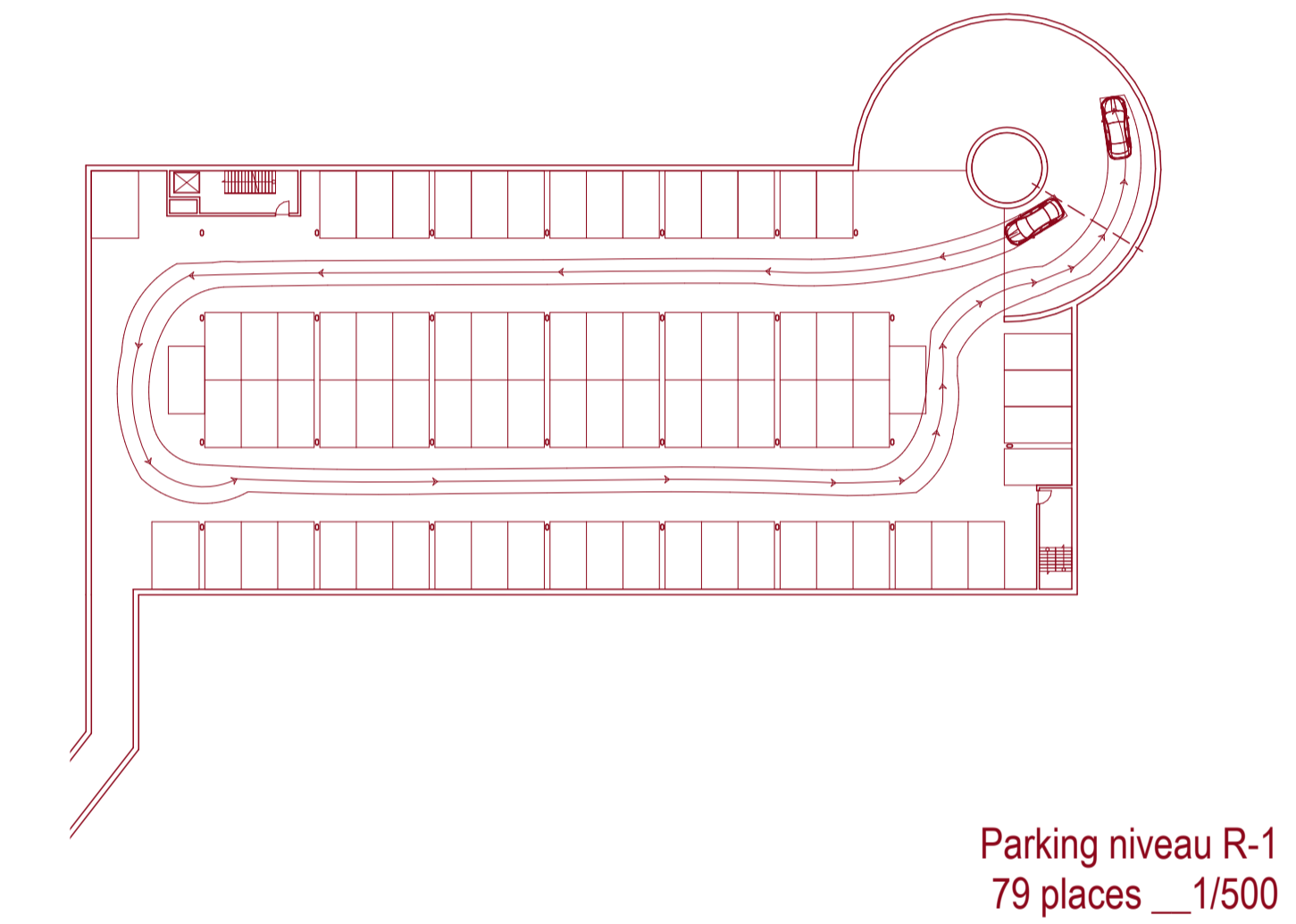
COUPE BB 1/200



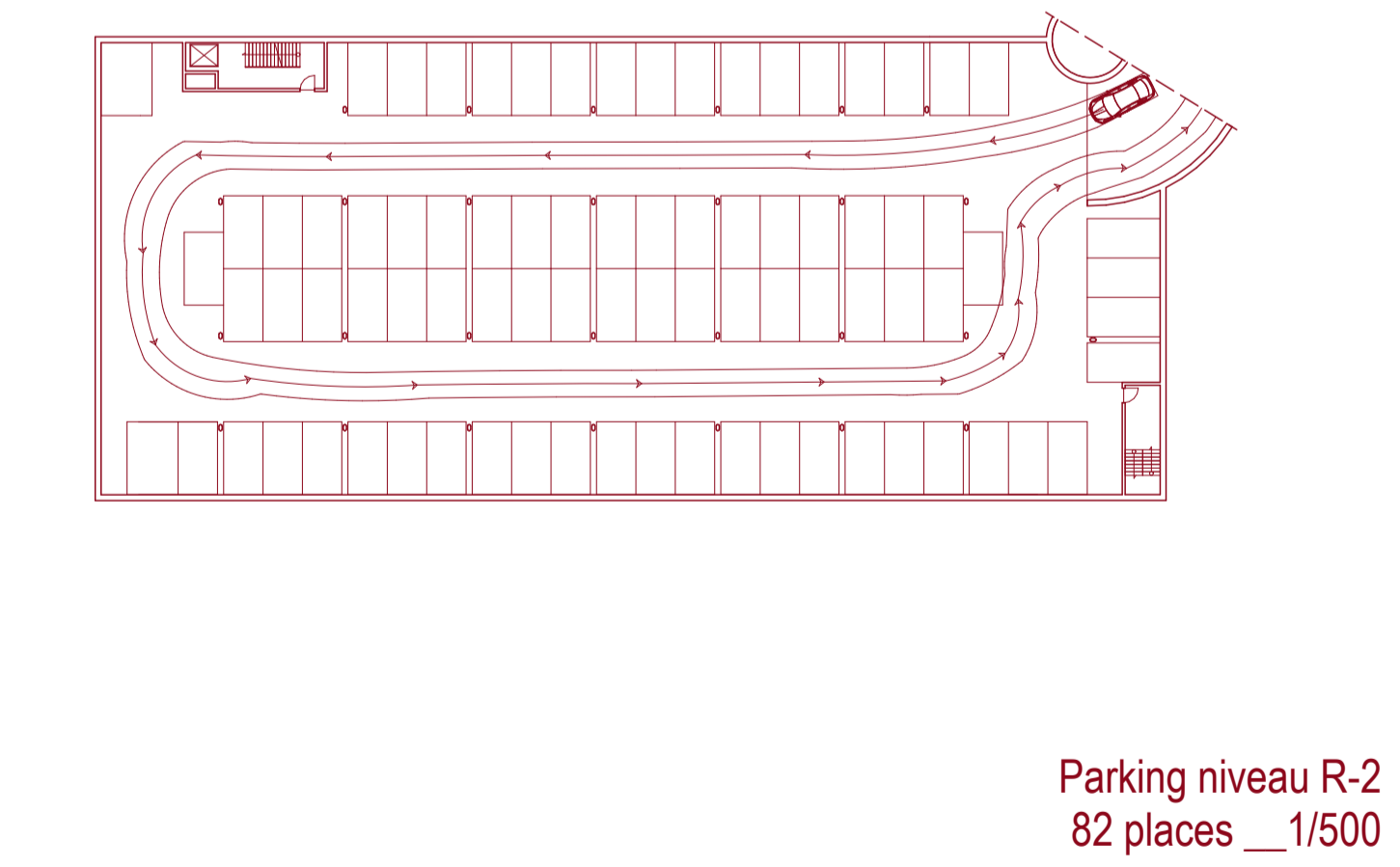
COUPE CC 1/200



Parking niveau entrée  
58 places \_\_ 1/500



Parking niveau R-1  
79 places \_\_ 1/500



Parking niveau R-2  
82 places \_\_ 1/500

## LE PARKING

Le parking actuel de la Place de l'Ermitage garde la même capacité de places, mais vient se positionner en souterrain, avec un accès direct depuis le bas de la Route de Verbier Station. (220 places de stationnement)

Afin de tenir l'objectif de conserver 50 % de pleine terre sur la parcelle, et d'aller chercher un terrain plus stable au sein de la moraine, il se développe en profondeur, sur 3 niveaux. Cela permet un système de fondation classique de type radier général. Le plan du parking s'adapte au concept de projet en surface. Le principe d'une circulation nous permet de suivre la pente de la place avec les zones de stationnement et une rampe circulaire permet d'accéder d'un niveau à l'autre. Un accès avec le futur projet hôtelier est prévue au 2ème niveau du parking (R-2).

COUPE DD 1/200



Immersion dans un univers arboré



Une place connectée au centre du village

